



LE MOT DU MAIRE

Chers Administrés,

Les derniers mois écoulés, propices aux congés, ont été surtout marqués pour notre commune par des festivités : Fêtes de la Saint-Eloi, Fêtes du 14 juillet, Festival International de groupes Folkloriques et les Fêtes de la Saint Symphorien. Toutes ces manifestations ont connu un bel éclat et je voudrais remercier toutes celles et ceux qui ont participé à leur organisation. Pendant ce temps, les élus, à travers les Commissions municipales se sont mis au travail afin de prendre les décisions nécessaires à la vie communale. Ils ont pu travailler en bonne harmonie, dans un climat de confiance. Pour ma part, certains soirs les pensées m'envahissent et je me pose des questions, me demandant si j'ai fait le bon choix pour la Commune. Mais, animé d'un moral et d'une volonté tenaces, le lendemain je me remets au travail avec la motivation et l'esprit d'efficacité nécessaires. J'essaie de prendre du recul, analyse afin de prendre les bonnes résolutions, délègue, informe pour obtenir une bonne cohésion et une bonne entente au sein de cette nouvelle équipe. Etablir un climat de confiance réciproque est indispensable. Je ne voudrais pas terminer sans souhaiter une bonne année scolaire à nos petits et petites, ainsi qu'une bonne saison aux nombreuses associations qui ont repris ou vont reprendre leur activité.

LE MAIRE M. GILLES

SUIITE AUX ATTENTATS

COMMUNICATION DE MONSIEUR HUBERT BLANC PREFET DE LA REGION PACA ET DES BOUCHES- DU - RHONE A MONSIEUR LE MAIRE

Le Gouvernement a décidé de mettre en oeuvre le plan VIGIPIRATE destiné à lutter contre le risque d'attentats. J'ai demandé à la police et à la gendarmerie de prendre contact avec chacun de vous, pour examiner les risques spécifiques à votre commune, ou les facteurs propres à votre commune susceptibles de constituer des vulnérabilités, et si nécessaire, adapter en conséquence le dispositif.

Les établissements scolaires ont reçu par ailleurs les consignes nécessaires. Il convient dans la mesure du possible d'éviter les attroupements prolongés d'élèves aux entrées et sorties. Le stationnement devant ces établissements doit être interdit entre 7 Heures et 20 Heures.

Les forces de l'ordre feront strictement respecter cette interdiction. Les services de police et de gendarmerie prennent contact aussi avec les établissements recevant du public, pour leur rappeler les consignes récentes, et pour leur demander de contrôler les entrées et sorties. Dans cette situation, je fais appel à la vigilance des responsables et des citoyens. Cette vigilance doit s'exercer dans un esprit de sang froid et de sérénité qui est la meilleure garantie de l'efficacité.

LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Elles ont lieu normalement tous les deuxièmes mardi du mois Les comptes-Rendus sont affichés en Mairie et sur les panneaux d'affichage public et paraissent aussi dans la presse locale.

LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE

Responsable de la déchetterie
DIJON Alain
LEONARD J. Louis

Responsables entretien containers
DIJON Alair
SANJUAN Daniel

Responsable de la SAFER
FABRE Maurice

Responsable de l'hydraulique
RICARD André

Terrains incultes:

Une mise à jour des terrains communaux incultes ou, en friches va être effectuée. Après cette étude et en relation avec les propriétaires des terrains privés il y aurait possibilité avec les Ministères de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Hydraulique, de mettre en place une convention de mise à disposition.

Celle-ci permettrait d'améliorer l'aspect de ces terrains et d'éliminer tous les risques potentiels dus à leur non entretien. En outre, les propriétaires pourraient obtenir certains avantages fiscaux.

LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Sa composition est de 5 titulaires:

TROUSSEL Marc
DELAIR Patrick
LEYDET Michel
ROSELLO Louis
FABRE Christian

5 suppléants :

LE CORRE Jacques
CHAMBON Jean-Claude
DIJON Alain
RICARD André
MASSEBOEUF Denis

LA COMMISSION DES ECOLES

Les chiffres de la rentrée scolaire 1995/96 : le mardi 5 Septembre 1995, les enfants ont repris le chemin de l'école. C'est le moment de faire le bilan chiffré de cette rentrée.

	ENFANTS	ENSEIGNANTS
PRIMAIRE	224	12
MATERNELLE	142	5

LISTE DU PERSONNEL MUNICIPAL AYANT EN CHARGE LES ECOLES

Me SIMIAN - Me GAVANON - Me MARTINEZ - Me BOURDET
Me MESTRE - Melle DELBOS - Me ESPIGUE - Me MOULAN
Me BEAUFILS - Mr PACCIONI

Restaurant scolaire :

Depuis le 5 septembre, la fréquentation du restaurant scolaire est passée de 90 le premier jour à environ 200, régulièrement. Le prix du repas est fixé à 14 francs pour le primaire et les adultes et à 12 francs pour la maternelle. Ces prix sont conformes à ceux pratiqués dans les communes environnantes où seule Châteaurenard propose un prix de repas à 15 francs et Graveson à 17 francs. Pour information, les prix des repas sont contrôlés par le Conseil Général qui fixe chaque année le taux d'augmentation maximum. A Eyragues, ces prix n'avaient pas augmenté depuis quelques années.

Transports scolaires :

Là aussi, les prix sont contrôlés par le Conseil Général qui fixe avec les différents transporteurs le coût mensuel du transport. Dans le cas particulier de notre commune, (l'utilisation du car municipal), le prix est fixé dans les mêmes conditions : le Conseil Général de la commune prend en charge 70% de ce coût, les 30% restant sont à la charge des parents.

EXEMPLE : EYRAGUES - CHÂTEAURENARD : 316,05 F le trajet
EYRAGUES - AVIGNON : 515,23 F /élève/mois
EYRAGUES - SAINT REMY : 222,45 F /élève/mois
EYRAGUES - TARASCON : 605,00 F/élève/mois

Les Prix facturés sont :

EYRAGUES - CHÂTEAURENARD : 280 F/élève/trimestre
EYRAGUES - AVIGNON : 460 F/élève/trimestre

EYRAGUES - TARASCON : 500 F/élève/trimestre
EYRAGUES - SAINT REMY : 150 F ou 240 F
élève/trimestre suivant destination

Nombre d'enfants ayant réglé leur cotisation de transport

CHATEAURENARD : 125
AVIGNON : 67
TARASCON : 19
SAINT REMY : 4

Pour Châteaurenard, le nombre d'enfants transportés est plus important que les cotisations réglées. Les parents qui n'ont pas réglé à ce jour le transport scolaire de leur enfant sont priés de le faire dans les meilleurs délais sous peine de voir, l'accès au car refusé pour leur enfant. La Municipalité a mis à profit les vacances pour faire réviser le car, faire, les réparations et les améliorations nécessaires pour un budget de 25 000 francs.

LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 1995

Le Conseil Municipal a décidé des investissements pour les 4 derniers mois de l'exercice 1995 pour une somme d'environ 1 800 000 francs. Cette somme. est destinée en vrac et en désordre:

- Achat des terrains.pour le troisième bassin de rétention
 - Achat d'un camion
 - Travaux de voirie
 - Travaux du stade de foot
 - Travaux écoles .
 - Pluvial
 - Réfection des volets
- Salle Baudile Lagnel
- Diverses études.
 - Fin d'aménagement de la Salle des Fêtes.

LA COMMISSION DE LA CIRCULATION

(petit rappel de civisme)

Le code de la Route est un ensemble de règles destinées aux usagers de la route non pas pour les ennuyer mais pour les protéger.

Le non respect de ces règles entraîne à l'évidence des risques d'accidents plus ou moins graves et, en tous cas,des désagréments pour ceux qui en subissent les conséquences.

Alors, respecter les stationnements, les vitesses, être attentifs aux enfants et aux personnes âgées qui traversent la rue, c'est faire preuve de solidarité et de civisme. ceux qui ne respectent pas ces règles sont pénalisables.

Dans un premier temps, les gardes municipaux seront vigilants et bienveillants.

Dans un deuxième temps, ils seront toujours vigilants, mais ils verbaliseront les contrevenants et ce sera sans appel.Respecter le Code de la Route c'est aussi respecter les autres

LA COMMISSION SOCIALE

La garderie de Beauchamp s'est bien terminée. Remerciements à l'encadrement:la Direction de Beauchamp, en particulier

- Monsieur Michel GAVANON qui s'est beaucoup investi,
- Monsieur le Directeur de la Maison de Retraite et son personnel ainsi que le personnel municipal.

Bilan : fréquentation d'un effectif de 50 à 60 enfants par jour pour le mois de juillet et de 25 à 35 enfants par jour pour le mois d'août.

Dépenses salaires inclus. : 65 000 F

Recettes : 55 000 F

soit une participation de la Commune d'environ 10 000F

En 1994, le prix de la journée était fixé à 70 francs par enfant.

En 1995,sur proposition de la Commission Sociale et sur leur décision favorable du Conseil Municipal, le prix de la journée est passé à 60 francs pour un enfant et 50 francs à partir du deuxième.

Informations aux parents : la garderie sera maintenue pour les vacances de Toussaint au même tarif

Résumé de la Fête de juillet à Beauchamp : elle a obtenu un grand succès avec 130 repas servis aux parents et aux enfants.

Prochainement, il vous sera communiqué la formation et les permanences de la Commission Sociale Pour information, la secrétaire chargée de l'aide sociale, avec notre collaboration a traité 52 dossiers dans les seuls mois de juillet et août 1995.

LE COMITE DES FETES

Les fêtes 1995, sont terminées et elles se sont déroulées comme nous le souhaitions. Je voudrais profiter de ce bulletin pour remercier dans un premier temps tous mes collaborateurs et amis du Comité des Fêtes pour leur dévouement car il faut tout de même savoir, que, sans eux les Fêtes ne seraient pas ce qu'elles sont et afin qu'ils ne soient pas pour vous des anonymes, permettez-moi de les nommer ici.

BALOCHE Fabienne,
BACHELARD Jean-Michel
BASNEL Patrick
BRUNEL Michel

CHAMBON Jean-Claude
CADIERE Roger
CADIERE Olivier
CHABAUD Jean-Pierre
COLLIN Cédric
CHABAUD Cyril
DIDIER Bernard
DIJON Alain
GROSFILS Madeleine

GIORGI Michel,
GILLES Gérard
GAVANON Michel
GILLES Laurent,
GIFFON Olivier
JOUVE André
MOULAN Christophe
PANCIN Pierre
PERROT Jérôme
ROSELLO Ghislain
REY Sammy

Je remercie également : les associations qui ont participé la réussite de ces fêtes :

- LA BOULE JOYEUSE
Président . Mr HERRERO
Mathieu
- LE CLUB TAURIN .
Léonard J.Louis
- LE RUGBY CLUB EYRAGUAIS
Chambon J.claude
- L'ATTELAGE EYRAGUAIS
Gonfond Michel ce dernier
ayant assuré un jour supplémentaire de ces fêtes avec
Abrivado, Paëlla, repas dansant auquel nous sommes heu-

reux d'avoir participé en offrant

L'ORCHESTRE
TAIB TROMPETTE
pour cette soirée.

Le comité des fêtes se remet au travail car il faut dès à présent préparer 1996 et nous espérons vous accueillir toujours aussi nombreux.

LE PRESIDENT DU COMITE DES FETES

Jacques COPIATTI

LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

La Commission de l'Environnement s'est réunie le lundi 3 juillet 1995 en Mairie.

En préambule, un tour d'horizon a été fait pour évaluer les parts d'aménagements et de travaux à effectuer en essayant de définir les priorités. Dans un premier temps, 3 pôles ont été abordés, à savoir:

1- les travaux urgents et peu coûteux regroupant surtout l'entretien de tous les chemins communaux, des petits «jardins» des rond-points, des trottoirs du Clos Serein. Relance faite auprès de la DDE pour l'entretien des bas côtés des routes de Châteaurenard et Avignon. Remplacement de la buse Avenue Gabriel Péri.

2 - les aménagements à apporter à court terme, d'un coût peu élevé, concernant plus particulièrement la plantation d'espaces verts (arbres, fleurs, gazon) : rond-point de la route de Saint-Rémy, rond-point du chemin de Saint-Bonnet, butte à l'entrée du Clos Serein, et entretien des platanes routes de Saint-Rémy et Châteaurenard.

3 - les petits travaux se rapportant à la prolongation des trottoirs route de Saint-Rémy, réfection de celui avenue des Genêts au Clos serein, et embellissement des abords de la salle des fêtes.